

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MILANNGES BELLETTREUX

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi, 1 Juin 1849. No. 75

### LETTRE

DU RÉVÉREND PÈRE TACHÉ,

MISSIONNAIRE OBLAT DE MARIE IMMACULÉE,

A SA MÈRE.

Ille à la Croix, 5 janvier 1848

Suite et fin.

Nous vîmes plusieurs bandes de Sauvages sur lesquels j'aurais bien pu élever de l'intérêt à vous écrire; mais comme je me propose de vous en parler bien au long, plus tard, vous me pardonneriez, j'espère, de ne vous en rien dire aujourd'hui. Nous étions du mauvais temps, les derniers jours. Un vent froid, la pluie, la neige, tout se liguait pour augmenter le désir que nous avions d'atteindre le but de notre voyage. Le 9 Sept. à la faveur d'un gros vent du Nord, nous franchîmes promptement la moitié du lac de l'Est à la Croix, qui peut avoir une douzaine de lieues; mais le vent augmenta à tel point, qu'il y avait lieu d'appréhender quelque accident. Les ténèbres augmentaient encore l'embarras de notre position. Nous pûmes néanmoins gagner terre; nous avions, sans nous en apercevoir, passé l'indroit où étaient campés nos compagnons, et pour la première fois nous nous trouvions en compagnie d'eux. Le lendemain, le vent trop fort nous dégrada pendant quelques heures et enfin, dans l'après-midi, nous arrivâmes heureusement au port. Le Port de l'Île à la Croix est à l'extrémité méridionale du lac du même nom, vers le 52° 25' de latitude septentrionale et le 108° de longitude occidentale (méridien de Greenwich). Son nom lui vient d'une île qu'il y a de vant le fort et sur laquelle les Français jamaient autrefois à la croix. Le premier établissement de blancs ici remonte à une date postérieure à 1780, mais que je ne connais pas exactement.

Les Nord-Ouest, auxquels on doit la découverte de toute cette vaste partie de l'Amérique, s'y fixèrent les premiers à un mille environ de l'emplacement actuel du fort. C'est précisément l'endroit que nous avons choisi pour l'établissement de notre mission. Plus tard, des sociétés de marchands de Montréal et enfin la Compagnie de la Baie d'Hudson vint s'arracher les dépouilles de la gentie bestiale de cette contrée. Ici, comme ailleurs, l'opposition donne lieu à des excès déplorables. Depuis la réunion des deux grandes Compagnies (1821), le sort des Sauvages, du moins dans le district, est plus heureux. On ne vend pas de liqueurs enivrantes et le reste du commerce me paraît renfermé dans des bornes bien légitimes. Cette année, nous avons été forcés d'hiverner au fort. Quoique nous n'ayons qu'à nous féliciter de la manière pleine d'égards et de délicatesse avec laquelle nous sommes traités par le respectable M. McKenzie; néanmoins on comprend facilement que les missionnaires seraient plus libres chez eux que chez des personnes d'une éducation différente.

Vous attendez peut-être une description détaillée de la nouvelle patrie que j'habite; je vous la donnerai volontiers, quelque peu intéressante qu'elle puisse être. Pour faire de la poésie il faudrait ici, plus que partout ailleurs, écrier quant au fond et quant à la forme. Je n'aime point la lre, de ces ressources et je suis incapable de la seron le. Les environs du lac de l'Île à la Croix, sous un rayon qu'il n'est difficile d'apprécier exactement, n'offrent certainement rien de bien agréable. De distance en distance, quelques buttes de sable; entre ces buttes et derrière, des marais sans nombre, quelques-uns plus profonds que les autres, portent le nom de lacs. — La nature dans ce coin du monde semble n'avoir pas terminé son œuvre, et attendre les années pour lui donner la perfection que l'on trouve ailleurs. L'ordre donné au 3me jour de la création n'a pas encore trouvé ici son parfait accomplissement; l'eau n'est pas encore séparée d'avec la terre. Aux bords des grands lacs, il y a une lisière de terre cultivable par endroits. Le fond de cette terre est de sable et de cailloux, mélange peu fertile de sa nature. Cependant l'eau, qui, je le crois, ne s'est retirée que depuis quelques années, a déposé certaines substances qui produisent beaucoup plus qu'il n'est permis de le soupçonner par la nature du sol. Le blé, l'orge et les prairies y viennent parfaitement bien. Ce sont les seules choses semées au fort. Nous essaierons des légumes, et il y a tout lieu de croire que ce ne sera pas sans succès. Un pareil sol est peu favorable à la végétation, et nos forêts sont très pauvres. Le pin, ce roi des forêts, ne seroit point ici son émissaire chevelure rendue plus épaisse encore par les frimats qui aiment à s'y reposer. Le chêne, cet autre géant de la forêt, méprise une terre que dédaigne son glorieux rival. L'érable, le bon érable n'offre pas à nos Sauvages une douceur qui leur seroit si agréable. L'épinette blanche est assez commune; surprise de se trouver en premier rang, elle croit ici plus gracieusement et plus élanée qu'ailleurs. C'est le seul bois de construction que nous ayons. Comme bois de menuiserie, sauf le noyer, elle est d'une qualité bien supérieure à celle du Canada. Les seules autres espèces sont: l'épinette rouge, le sapin, le cyprès, le peuplier, le tremble et le bouleau. La Providence a placé ce dernier partout où il y a des Sauvages, son écorce leur est nécessaire pour la construction de leurs légères embarcations. Le saule et l'aune se plaisent dans les marais. Les petits arbres fruitiers sont les mêmes qu'en Canada; ils sont néanmoins beaucoup plus petits, mais les fruits n'ont rien de tout semblables. Il y a dans les lacs une espèce de mousses verte qui, pendant l'été, s'amasse à la surface de l'eau, en trouble la limpidité, lui donne une saveur et un goût fort désagréable. Après la glace prise, on ne trouve pas la moindre trace de cette mousses. L'eau a une limpidité remarquable et je n'en ai jamais vu de plus agréable.

Les 300 logistes trouvent ici un plus vaste champ que leurs amis de la botanique. Les quadrupèdes les plus remarquables sont: l'orignal, le caribou, que les Sauvages n'ont jamais essayé d'apprivoiser. L'industriel Castor a presque entièrement déserté ces plages, par suite de la guerre injuste et déloyale que lui a livrée la cupidité. On trouve beaucoup d'ours noirs, bruns, et jaunes; des loups gros et petits, des renards de toutes les espèces, depuis la robe jusqu'à la blanche. La martre et la loutre ne nous refusent point leurs riches fourrures. Il y a, en outre, tous les

petits animaux sauvages que l'on rencontre en Canada. Les lièvres sont excessivement nombreux. Les habitants de l'air sont aussi nombreux et aussi variés que ceux de la terre. L'aigle, le cygne, l'outarde, les oies sauvages, les canards de toutes les espèces et une multitude d'autres viennent nous visiter, chaque année. Le faisan, la perdrix blanche, la grive et le corbeau ne se laissent point intimider à l'approche des frimats, et ne vont point demander l'hospitalité à des climats plus doux.

Les lacs sont extrêmement poissonneux, mais les espèces y sont peu variées. La plus commune est le poisson blanc, espèce particulière à cette partie de l'Amérique; les autres sont la truite, le brochet, la carpe rouge et la jaune, le poisson doré et la loche. Le poisson blanc est à peu près la nourriture exclusive des employés des différents postes de ce district.

Le climat est à peu de chose près le même qu'à Montréal, quoique nous soyons 10° plus au Nord. L'automne a été bien beau, il n'a plu qu'une ou deux fois; la neige a commencé le 10 de Novembre et le lac n'a pris que le vingt. Les gros vents ne sont point fréquents.

Ceux de Nord et de Sud ont dominé, depuis que nous sommes ici. Il n'y a encore que très-peu de neige, mais il y en a autant que les autres années. Nous sommes en janvier et le thermomètre n'est encore descendu qu'une fois à 22 de Réaumur (1). Depuis 16 ans, on ne l'a vu qu'une fois aussi à 32°. Il n'y a plus de neige après la mi-avril, mais le lac n'est libre qu'après le milieu de mai. Les orages boréaux sont très communes en été. Ce que je trouve fort singulier c'est que leur nombre est en raison inverse de l'intensité du froid; nous n'en avons remarqué qu'une seule, depuis un mois et demi. Les gelées commencent avec le mois d'octobre; le blé parvient toujours à une parfaite maturité. Cette année, une grêle survenue, en juillet, a détruit complètement la récolte. Cet accident avait été jusqu'à lors inconnu. Ici, comme dans toute l'Amérique britannique le climat est très salubre; je ne connais point de maladie qui lui soit propre.

Tel est le pays que j'habite, ou du moins telle est la connaissance que j'en ai acquise, durant un séjour de quatre mois. On n'y trouve certainement pas les richesses de la terre promise; mais moi j'y trouve la joie et le contentement promis à ceux qui y suivent la sainte vocation à laquelle j'ai été appelé. Je ne regrette ni le bruit des villes, ni même la douce paix de nos campagnes. Quelques pieds de terre fertile, entre un ruisseau et un lac suffisent à mon bonheur. Si le souvenir de mon pays, d'une mère chérie tente quel que fois de me ravir la paix du cœur, je me rappelle le motif de mon éloignement; cette pensée me console, me fortifie et me fait supporter, avec résignation, une séparation qui a pour tout autre cause, me serait très-pénible.

ALEXANDRE TACHÉ, Prêtre, O. M. I.

Fort de l'Île à la Croix, Rivière aux Anglais.

### FAITS DIVERS.

HONGROIS, AUTRICHIENS ET Russes.—On lit dans la *Sentinelle populaire* de Saint-Etienne: «Une émeute pleine de périls a failli troubler hier soir la tranquillité de notre ville, qui ne s'en doutait guère. La gendarmerie ayant été repoussée, les dragons, au grand galop, et l'infanterie, au pas de charge, leur ont succédé, et tout été assez heureux pour enlever aux insurgés leur général âgé de huit ans. Voici le récit de cette importante affaire: Des gamins divisés en Autrichiens et en Hongrois, se battaient à coups de pierres au jardin des plantes en projet. Les gendarmes accourus ont été pris pour des Russes, et les deux camps, n'acceptant pas l'intervention étrangère, se sont réunis pour le repousser et ont remporté une première victoire, suivie bientôt d'une déroute complète, en présence des armes combinées des dragons et de la ligne.

LA VRAIE FRATERNITÉ.—Dernièrement à Paris, dans la rue Mazarine, un homme, dont la physionomie portait les traces d'une anxiété profonde, s'adressa à un commissionnaire: «N'avez-vous pas trouvé, sur votre chemin, un portefeuille contenant cent billets de banque, attachés avec une épingle? Je les ai égarés en sortant de l'Institut; je suis un homme perdu.—Pas encore, répliqua l'honnête commissionnaire.» En disant ces mots, il présentait le portefeuille qu'il venait de ramasser. L'inconnu lui donna un billet de 500 fr., et comme il ouvrait sa redingote pour replacer son portefeuille, le commissionnaire vit une veste glorieuse, et, repoussant le billet, il dit: «Merçi, je ne veux pas de votre argent; de domestique à homme je peine, il n'y a que la main. Si vous me parlez de boire un verre de vin, à la bonne heure! Ce qui fut dit fut fait. Cet honnête ouvrier se tient ordinairement rue Dauphine, et se nomme Morand.

UN SAVANT ANGLAIS.—Un savant Anglais, M. Rolt, vient de pousser très loin les expériences faites en 1788 par M. Bon, de Montpellier, sur l'espèce de soie obtenue des toiles d'araignées. La société des arts de Londres lui a accordé une médaille d'or pour le récompenser de ses travaux. C'est sur l'araignée des jardins que s'est fixée l'attention de ce savant. M. Rolt se sert d'un dévidoir à vapeur qu'il met rapidement en mouvement aussitôt que l'araignée commence à descendre. Lorsqu'elle s'arrête, le savant a obtenu un fil de 758 pieds de long. Le produit de 20 araignées, en deux heures, envoyé à la société, a donné un fil de 15,000 pieds de long; sa couleur est blanchâtre, d'un lustre brillant et métallique. M. Rolt a fait subir à cette soie toutes les modifications du moulinage et de l'organissage; il a cardé, la file et en forme divers tissus, entre autres de soie et de bas. Le fil de l'araignée est plus fin que celui du ver à soie, mais il est d'une force cinq fois moindre; son poids est en proportion directe de sa force. L'araignée donne deux fois par an un fil de 750 pieds; dans une seule fois, le ver à soie en donne plus de 19,000. En sorte que, s'il faut 3,500 vers pour donner un livre de

(1) J'ai colonnié la rigueur du climat: depuis le 5 janvier jusqu'au 21 inclusivement le thermomètre a marqué tous les jours de 25 à 31° degrés

soie, il faudrait 22,000 araignées pour obtenir un pareil produit. Quoiqu'on doive à la sagacité de M. Rolt un système du ruche destiné à l'éducation de ces insectes, où ils occupent chacun une alyéole particulière qui les sépare entièrement, jusqu'à présent on n'a pu les élever en commun, car ces insectes s'attaquent et se dévorent les uns les autres. Et le moyen du savant M. Rolt, quelque ingénieux qu'il soit, est encore trop dispendieux pour le résultat qu'on obtiendrait.

GAMIN.—Toutes les révolutions du monde ne pourront jamais changer le caractère du gamin de Paris; il nait farceur, il mourra comme il est né. Avant-hier, pendant que les rassemblements de coupeurs de bourses gendaient à la Porte St-Denis, un véritable enfant de Paris catoré tout barbouillé d'encre d'imprimerie, s'approcha d'un très-affairé de la boutique du marchand de galette du Gymnase et lui dit:—Pour huit sous de galette en huit parts, s'il vous plaît.—Le marchand se dépêcha de couper sa marchandise.—Est-elle fraîche? demanda le gamin pendant qu'on enlevait loppait les monceaux.—Toute fraîche, répond le marchand.—Et bien, lors j'attends qu'elle soit froide, je craindrais que ça ne fût du mal.—Et il partit en riant et, faisant la rique au marchand.

MORTALITÉ A LONDRES.—Le gouvernement anglais vient de publier le relevé de la mortalité dans la ville de Londres, dans une période de dix ans, de 1838. Ces documents sont importants, en ce qu'ils peuvent servir de contrôle aux statistiques semblables publiées en France. On voit dans ce relevé ce qu'on observe aussi pour la plupart de nos grandes villes, c'est que la mortalité est plus considérable sur les hommes que sur les femmes; une des lois de la population est, comme on sait, la prédominance du chiffre des naissances des garçons sur celui des filles; mais plus tard ce rapport cesse, et même il devient inverse en raison des professions plus meurtrières exercées par l'homme. Ainsi à Londres, on comptait, en 1841, 912 001 individus du sexe masculin, et 1,036,368 du sexe féminin; en 1848, il y en eut 29,329 morts parmi les hommes, et 28,299 seulement parmi les femmes, les maladies qui ont fait le plus de victimes pendant cette période décennale, il faut placer les fièvres éruptives, la coqueluche et le typhus. Le nombre des suicides a été généralement de 120 à 150 par an: le maximum, 93, s'est montré en 1838, et le maximum, 182, en 1847.

SAINTE DOMINGUE.—Des avis de Santo-Domingo du 1er mai nous confirment le revirement annoncé naguère dans la lutte avec les Haïtiens. Ceux-ci, battus dans trois rencontres, ont évacué le pays dans le plus grand désordre, non sans laisser sur leur route des traces désastreuses de leur passage. Puisse cette expérience convaincre les deux partis que ce n'est pas dans la guerre qu'il faut chercher le progrès et la prospérité! Courrier.

YUCATAN.—L'expédition, dont nous annonçons naguère les préparatifs contre la ville de Bacalar, a commencé ses opérations. Tandis qu'un bateau à vapeur transportait huit cents hommes et des troupes à l'embarcadere du Rio Honda, sur lequel se trouve située cette ville, un autre corps s'avancant pour l'attaquer par terre. Ce dernier, tout-à-fait, avait essayé une sanglante défaite, s'il faut en croire un bulletin publié au quartier-général des Indiens. En revanche, les troupes le débarquement, après avoir remporté le Rio Honda ont enlevé les postes avancés des Indiens, et ont engagé le 6 mai une action définitive dont l'issue n'est pas encore connue. Cette journée, si elle s'est décidée en faveur des Yucateques, changera sans doute d'une manière décisive la face de la lutte. Courrier.

UN QUATRIÈME ARCHEVÊQUE.—A la liste des diocèses érigés en archevêchés par le concile de Baltimore, il faut ajouter celui de Charlevoix. Courrier.

NOUVELLE-GRENADE.—Le général Hilarie Lopez, élu président de cette république, a prêté serment le 1er avril et est entré aussitôt dans l'exercice de ses hautes fonctions de général Lopez, qui représente le parti du progrès, et paraît environné de l'estime universelle, promet à la Nouvelle Grenade une administration éclairée, propre à la maintenir dans la voie de paisibles améliorations où seule des républiques espagnoles, elle a su marcher dans ces derniers temps. Idem.

### LE BUDGET DE 1849—1850.

Salaires de deux députés-adjudants-généraux de milice, £500 chacun	£ 1000
Do de quatre clercs dans le bureau	535
Do d'un massager	66
Dépenses contingentes pour frais de poste, impression, papeterie, etc.	300
Salaires d'un aide-de-camp provincial	240
Salaires de l'orateur du conseil législatif	1000
Do du greffier	500
Do d'un assistant do	350
Do du greffier en loi	250
Do du traducteur français	225
Do du gentilhomme huissier de la verge noire	100
Do du sergent d'armes	100
Do du chapelain et du bibliothécaire	200
Do du portier	60
Do du premier messager	100
Do des trois messagers pour la session, à £45 chacun	135
Dépenses contingentes	6000
Salaires de l'orateur de l'assemblée législative	1000
Do du greffier	500
Salaires de l'assistant greffier	400
Do du traducteur anglais et greffier en loi	350
Do du traducteur français	250
Do du sergent d'armes	100
Do du greffier de la couronne en chancelier	150
Dépenses contingentes, y compris l'indemnité des membres pendant la session	2530

Wm. Ginger, pension comme ci-devant sergent d'armes du conseil législatif du Bas-Canada	£ 66
Louis Noreau, do comme messager du conseil législatif	20
Pierre Lacroix, do comme do do do	18
L. B. Pingnet, do comme greffier des comités de la chambre d'assemblée du Bas-Canada	66
Saml. Waller, do comme do do	100
David Jardine, do comme Haut-Canada	134
William Coates, do comme do do	133
Frs. Rodrigue, do comme messager de la chambre d'assemblée du Bas-Canada	18
John Bright, do comme messager du conseil législatif du Canada, pour les années 1848 et 1849, à £20	40
L. Gagné, do comme messager de la chambre d'assemblée du B. Canada	18
Aux commissaires pour le soulagement des enfants trouvés et des personnes malades et inutiles dans le district de Québec	1000
Do dans le district de Montréal	1000
Do dans le district des Trois-Rivières, et pour arrérages	1250
Aide en faveur de la corporation de l'Hôpital-Général à Montréal	1000
Do do do administrateur de l'asile des orphelins protestants de Québec	100
Do do des dames de la société bienveillante de Montréal, pour les veuves et orphelins	100
Do do de l'asile des orphelins catholiques de Québec	100
Do do de l'asile des do protestants de Montréal	100
Do do de l'asile des orphelins de Québec	100
Do do de l'association charitable de l'asile des dames catholiques romaines de Montréal	100
Do do de l'université de l'hospice de la maternité de Montréal	50
Do do de l'hospice de la maternité de Montréal	50
Do pour le soutien de l'asile temporaire des lunatiques à Toronto	4000
Do pour do do à Beauport, près de Québec	5000
Aide en faveur de la faculté médicale du collège McGill	250
Do do de l'école de médecine de Montréal	250
Do do de la société littéraire et historique de Québec	50
Aide en faveur de la société d'histoire naturelle de Montréal	50
Do do de l'Institut des artisans à Québec	50
Do do do do à Montréal	50
Do do do do à Kingston	50
Do do do do à Toronto	50
Do do do do à London	50
C. O. Do do de l'athénée à Toronto	50
Do do de l'association d'agriculture provinciale dans le Bas et le Haut-Canada	700
Dépenses contingentes pour l'administration de la justice, auxquelles il n'est pas autrement pourvu	25000
Do du pénitencier provincial à Kingston, pour arrérages	5000
Do do do pour l'année courante	11250
Salaires du traducteur français des lois	350
Do de l'inspecteur des chemins aux Trois-Rivières	27
Allocations aux gardiens de dépôts de provisions sur le St. Laurent, en bas de Québec, pour secourir les personnes manufactures	200
Pour l'achat de provisions pour les dépôts Nobles, résidant au chemin de Kempf, pour assister ceux qui voyagent par ce chemin	250
Pour l'impression des lois et autres impressions pour le service public	5000
Pense de la distribution des lois	500
Pour les réparations ordinaires, changements, loyer et gardes des édifices publics	500
Pour rencontrer les dépenses imprévues des diverses branches du service public	500
Dépenses contingentes du bureau du greffier de la couronne en chancellerie	100
Proportion de la dépense pour l'entretien des phares sur les Isles St. Paul et Scatarie dans le golfe	750
Pension allouée à Jacques Brien, blessé au service public	20
Do à Madame Margaret Powel, comme ci-devant gardienne des bureaux publics à Toronto	35
Dépenses des commissaires qui pourront être nommés en vertu de l'acte 9 Vict., chap. 38, pour s'enquérir des matières liées au service public, et recevoir des témoignages sous serment	200
Pour combler le déficit du fonds de l'hôpital de marine, afin de faire face aux dépenses de l'hôpital en 1847 et 1848	505
Pour l'observatoire de Québec	1000
Loyer de la maison du parlement, y compris la cotisation	1542
Arrérages de salaires dus à L. E. Pacaud, du 17 août au 31 décembre, 1846, comme commissaire des banqueroutes aux Trois-Rivières, à raison de \$200 par année	75

Table listing various salaries and expenses, including 'Salaire de William Wright', 'Salaire de Wm. Webb', and 'Salaire de l'inspecteur-général'.

Table listing expenses for 'Exploration du chemin de fer de Halifax', 'Pont de Melbourne', 'Achat d'une glissoire', etc.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL 1 JUN 1849.

PROROGATION DU PARLEMENT.

Merci, à 4 heures après-midi, a eu lieu la prorogation du Parlement Provincial; la session a duré 4 mois et douze jours.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Montreal, 30 mai 1849. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par Commission, sous le Secrétaire de ses Armes, assigner, députer, substituer et nommer William, Rowan Esq., Major-Général, commandant les Forces de Sa Majesté en la Province du Canada, pour être Député-Gouverneur pour les fins mentionnées dans la dite commission.

CHAMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF.

Montreal, 30 mai 1849. Aujourd'hui, à quatre heures P. M., le Major-Général Rowan, Député-Gouverneur, s'est rendu avec les cérémonies ordinaires à la Chambre du Conseil Législatif du Parlement.

laborieuses, et de vous féliciter sur les nombreuses mesures d'importance que vous avez pu amener à maturité. Je me flatte que les mesures que prend actuellement le gouvernement impérial pour faire disparaître du livre des statuts les dispositions qui empêchent les vaisseaux étrangers de fréquenter les ports de la province ont été adoptées pour compléter les canaux provinciaux et encourager les chemins à rails, tendront à augmenter le commerce du St. Laurent et à faciliter l'accès des marchés éloignés aux produits du Canada.

Messieurs de l'Assemblée Législative.—Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des subsides que vous avez votés pour le service public, et pour maintenir le crédit de la province.

Honorables Messieurs et Messieurs.—Je déplore les excès récemment commis dans cette cité—les outrages dont le représentant de la Reine a été l'objet—et la destruction de l'édifice destiné aux séances de la législature. Il est néanmoins satisfaisant d'observer que ces procédés ne rencontrent aucune sympathie de la part du peuple du Canada, qui a profité de cette occasion pour venir en masse renouveler l'assurance de sa loyauté envers la Reine et de son attachement à la constitution de la province.

A leur sortie du parlement, le Général Rowan et son état-major ont été reçus par des vivats, et se sont empressés de remonter à cheval et de partir au grand galop, la pluie tombant à plein ciel.

Les autorités avaient pris toutes leurs mesures pour empêcher les émeutiers de faire des leçons, en cette circonstance. Aussi, à part quelques huées et sifflets donnés aux membres libéraux en quittant le parlement, tout s'est passé dans l'ordre. Car les troupes et la police, aux premières menaces, balayèrent les gens turbulents, qui faisaient pitoyable figure.

Cette session a été très-laborieuse et très productive de bonnes mesures. Nous espérons que le gouvernement ne fera qu'augmenter de zèle et de vigueur dans la route qu'il s'est tracée, et qu'à la prochaine réunion des chambres, il aura encore à proposer des mesures de la plus haute importance, pour les intérêts du pays.

A NOS CONFRÈRES DE LA PRESSE.

Quelque uns de nos confrères blâment fortement le gouvernement de n'avoir offert que £100 de récompense pour l'appréhension des incendiaires du Parlement, tandis qu'il offre £250 pour celle des incendiaires d'une propriété de M. Gilmour à Québec.

S. E. Lord Elgin, comme on le voit plus haut, n'a pas prouvé lui-même les chambres. Les journaux Tories ont à ce sujet des commentaires malveillants et injustes. Lord Elgin en effet n'a pas assisté à la clôture des chambres, afin d'éviter jusqu'à l'ombre d'un prétexte aux émeutiers de mettre la ville en émoi et peut-être de faire répandre le sang.

Un article dans le Pilot de Montréal, répondant aux insinuations et à un grand des Tories qui prétendent que les Canadiens-Français ont emporté le bill d'indemnité par eux-mêmes et sans le secours des membres d'autres origines, et que les Canadiens-français conduisent le Haut-Canada à leur gré, fait voir que: 1° dans le ministère, il se trouve 4 Canadiens français contre 6 d'origine anglaise; 2° dans l'Assemblée législative, il y a 28 Canadiens français et 56 membres d'autres origines; 3° dans le conseil législatif, on compte 15 Canadiens français et 31 membres d'autres origines.

Le correspondant fait voir de plus que 1° les libéraux ont 7 membres d'origine anglaise dans le Bas-Canada et 24 dans le Haut-Canada, tandis que les Tories en ont 7 dans le B.-C., et seulement 18 pour le H.-C., laissant (sans compter les Canadiens français), en faveur des libéraux une majorité de 6 membres; 2° les libéraux anglais du B.-C., représentent 176,960 âmes et dans le H.-C. 516,681, et les Tories du B.-C., représentent 63,971 âmes et ceux du H.-C. 229,505, laissant (sans compter les Canadiens-français) en faveur des libéraux une majorité de 400,085 habitants; 3° les Canadiens français représentent 600,000 habitants, les libéraux se trouvent être les organes de 1,200,000 personnes et avoir sur les Tories une majorité de 910,000 âmes!!!

Tous ces chiffres sont bons à conserver et à enregistrer. Les Tories n'ont pas osé en nier l'exactitude, et nous les défions de le faire.

Le journal l'Avenir, que nous avons été si souvent dans la pénible nécessité de signaler au public comme étant le véhicule de toutes sortes d'injures et d'articles condamnablement relatifs à nos premiers hommes politiques, à nos prêtres, à notre évêque et même à Pie IX, cet apôtre de la vraie liberté, l'Avenir revient à la charge, et dans sa feuille d'hier, ne contient pas moins de trois correspondances injurieuses de toutes manières et adressées à M. Chiniquy. Nous ne faisons qu'indiquer le fait, parce que nous pensons que M. Chiniquy doit bientôt écrire une autre de ces admirables lettres, qui ont déjà produit tant d'effet dans le public et qui, tout en donnant la vraie doctrine, font ressortir toute l'incoéquence,

tout le mécanisme et toutes les erreurs des articles du journal précité. Au reste, nos lecteurs, qui ont déjà pu apprécier le langage de l'Avenir, sauront à quoi s'en tenir sur ces correspondances, quand ils sauront que c'est précisément le même ton, les mêmes injures et les mêmes raisonnements! C'est en dire assez.

Le Morning Courier d'hier contient une correspondance, dans laquelle l'écrivain s'élève fort contre une lettre circulaire de Mgr. de Montréal, au sujet des brigandages commis en cette ville. Cette lettre est censée avoir été envoyée à Mgr. après la réception de sa circulaire et sa lecture au prône des églises. Or, il appert que l'écrivain fait mention de la réception et de la lecture de cette circulaire, avant même que celle-ci ne fût sortie des bureaux de l'évêché! L'écrivain aussi bien que le rédacteur du Courier reportent le tout au dimanche qui précède le 3 mai, c'est-à-dire au 29 avril; mais la circulaire n'a pas pu être lue en chaire avant le 6 mai. On voit par là qu'il y a dans cette affaire, de la part de ces écrivains, quelques unes de ces inventions ingénieuses, qui, faites trop précipitamment, sont incomplètes, et en font voir toute l'incohérence, tout en décelant les admirables conceptions de leurs auteurs. Le Morning Courier, dont l'éditeur sans doute aime ce qu'il nomme le fair play, voudra-t-il bien reproduire dans son journal les faits qui précèdent!

Il circule actuellement, en ville, un bruit assez étrange: il ne s'agirait de rien moins que de l'apparition d'un ange à un sourd-muet de Montréal, dans le but de l'instruire, surnaturellement de sa religion. Le fait aurait eu lieu vendredi dernier, le 25 mai après-midi. Comme ces sortes d'événements ne peuvent se croire que sur des preuves bien fortes et bien authentiques, nous nous bornons, pour le moment, à rapporter la rumeur religieuse, en attendant que les autorités compétentes en aient jugé. A cette occasion, Mgr. l'évêque de Montréal a cru devoir recommander aux fidèles, dimanche dernier, de faire des prières particulières, afin de connaître plus sûrement la volonté du ciel sur cette manifestation réelle ou supposée.

On se rappelle que M. M. les Tories crident de raillerement autant qu'ils le pouvaient, que S. E. le Gouverneur Général devait dissoudre le parlement et en appeler au pays. Mais il paraît qu'ils se trouvent de légères faiblesses. Car le Morning Courier, qui est un de leurs organes les plus remarquables, ne veut plus de cet appel au peuple, tant que le ministère actuel sera au pouvoir! Nous ne savons pas trop si c'est là une indice de force; mais nous y trouvons certainement une contradiction et un semblant de défaillance.

Le Morning Courier est le journal le plus comique que nous ayons encore vu. Il s'imagine toujours voir des espions du gouvernement partout où il va et partout où vont ses amis. Là dessus, il menace bien fort les sus-dits espions d'une fin prématurée! C'est sérieux, comme l'on voit. Ça nous fait penser à l'Espagne et à ses moulins-à-vent!

L'aidée, accompagnée de la manne, a fait son apparition à Montréal depuis 2 à 3 jours. Nous leur souhaitons la bonne venue.

C'est avec peine que nous annonçons la mort de trois navigateurs sur la Rivière des Prairies. Il paraît qu'ils étaient sur une cage, qu'ils conduisaient vers le bas du fleuve, lorsqu'elle est venue en contact avec un des piliers du pont de M. Vau. Deux de ces infortunés ont disparu immédiatement sous l'eau, et l'autre est mort quelques instants après avoir été recueilli sur le rivage.

Nous répondons à M. Aubin, de Québec, que les injures ne rencontrent que le mépris de tout homme qui se respecte le moins du monde. M. Aubin est un prôneur de fraternité, à la manière de nos démagogues de Montréal.

On nous écrit de Québec que, le 28 mai, S. G. Mgr. de Sydenham a quitté Québec pour une visite pastorale. Mgr. Turgeon est accompagné de MM. Proulx, Carrier et Hamelin (secrétaire). Il a dû se trouver le lendemain à l'Isle aux Grues, qu'il aura quittée pour arriver hier au Cap St. Ignace. Il passera ensuite les 2 et 3 juin à l'Isle, 4 et 5 à St. Jean l'ort-Joli, 6, 7, et 8 à St. Roch des Aulnets, 9, 10 et 11 à Ste. Anne du Collège, 12 et 13 à la Rivière Ouelle, 14 et 15 à St. Denis, 16 et 17 à Kamouraski, 18 et 19 à St. Pichel, 20 et 21 à St. André, 22 et 23 à la Rivière du Loup, 24 et 25 à Kakouma, 26 et 27 à l'Isle Verte, 28 et 29 à Trois Pistoles. Le 30 juin et le 1er juillet, Mgr. sera à St. Simon, qu'il laissera pour passer les 3 et 4 juillet à Rimouski, le 5 et le 6 à Ste. Lucie, le 8 et le 9 à Matane, le 11 et le 12 à Ste. Anne des Monts. Ce sera, comme l'on voit, une visite tant soit peu laborieuse.

On rapportait hier qu'il y avait quelques cas de choléra à Kingston; la nouvelle n'est pas officielle.

Il y a eu à London, U. C., un incendie, qui a détruit un grand nombre de maisons. On ne connaît pas encore le montant des pertes.

La nouvelle, que le choléra s'était déclaré à Kingston, ne se confirme pas.

L'assemblée annuelle de la Société d'Histoire naturelle de Montréal, tenue le 28, la nomination des officiers suivants a eu lieu:—Président Dr. David; Vice-Présidents, Dr. Fraser, M. Ruyard, M. F. S. Hunt, Secrétaire-Correspondant, M. J. H. Joseph; Secrétaire-Archiviste, M. Geo. Favoysse-Trésorier, M. A. Larocque, Bibliothécaire et gardien du Musée, Dr. Gibb, Conseil, Dr. Leprohon, Dr. Peltier, Dr. Crawford, M. J. C. Gibb et M. John Ostell, Comité de la bibliothèque, Dr. Gibb, Dr. David, Dr. Peltier, M. Joseph et M. Larocque.

Nous voyons par nos échanges de Montréal, que les juges de paix des paroisses suivantes n'ont recommandé personne comme aubergistes dans ces paroisses, savoir: St. Anne des Prairies, St. Augustin, St. Athanase, St. Aimé, St. Armand Est, Saint Antoine, St. Ambroise de Kildare, Boucherville, St. Bernabé, Berthier, St. Benoît, St. Barthelmy, St. Bruno de Montarville, Contrecoeur, St. Cuthbert, St. Cyprien, Clarendon, Clarenceville, St. Charles Barromée, St. Denis, St. Damase, St. Dominique, D'Aillabou, St. Edouard, St. Elizabeth, St. Esprit, Saint François de Sales, Grenville, Granby, Saint Gabriel de Brandon, St. J. J. faire de Rouville, St. Henri de Mascouche, St. Hugues,

Mineur, St. Isidore, St. Jean-Baptiste, Rivière des Prairies, St. Jérôme, St. Jude, St. Janvier de Blainville, Isle Perrot, La Présentation, St. Lin, L'Assomption, Lanoraie, Lochaber, Lacorre, St. Mathias, St. Marc, Milton, Ste. Marthe de Rigault, St. Ours, Onslow, Pointe aux Trembles, St. Pie, St. Philippe d'Yamaska, Pelton, St. Rémi, Répentigny, St. Roch, Ste. Rose, St. Siméon, Sherrington, South Stukely, St. N. Ste. Thérèse de Blainville, St. Thimothé, S. Vincent de Paul, Ste. Victoire, St. Eustache, Ste. Geneviève, Sault aux Récollet, St. Raphaël.

Une correspondance, adressée en date du 26 mai au Herald de Montréal, porte qu'il y a en fonctionnement une machine qui fait à elle seule, tous les jours, 5,000 sacs de toile: cela ôte de l'ouvrage à un grand nombre de filles qui étaient employées à cet objet.

Un journal du Nouveau-Brunswick annonce que le 1er régiment des Royalx venait d'y recevoir ordre de se rendre en Canada.

Les journaux de St. Jean, Nouveau Brunswick, disent que la famine sévit à Gaspé. Il y est déjà mort de faim deux personnes, et on s'attend qu'elles ne seront pas les seules victimes de la disette.

Mercredi, il y a eu à New-York sept nouveaux cas de choléra et deux décès.

A la Nouvelle-Orléans l'eau continuait à monter; la moitié de la ville était inondée. Le choléra y faisait aussi quelques ravages.

Des nouvelles de Californie nous apprennent que la ville de San Francisco était menacée d'un bombardement par l'Amiral Américain qui était dans le port. C'est au sujet de la législature locale que vient d'y être le peuple.

Aux dernières dates, le Constitutionnel de Paris et quelques autres journaux annonçaient que les Français étaient entrés à Rome!

LES COLONIES ET LORD GREY.—Parmi les extraits de journaux, on trouvera la traduction d'une partie des remarques de lord Grey, faites dans la Chambre des lords au sujet du bill pour modifier les lois de navigation. Cette traduction est faite des rapports du Times de Londres. Nous avons traduit ces remarques parce qu'elles nous ont paru d'une nature extraordinaire dans la bouche du secrétaire des colonies; car cette réflexion n'est pas absolument neuve, elle a déjà été faite dans plus d'une circonstance, et en Angleterre et dans les colonies. Néanmoins le rapport du Times n'est pas exact, lord Grey réclame contre cette interprétation qui rend absolument le contraire de sa pensée. On nous a communiqué l'extrait suivant d'une lettre de lord Grey au gouverneur général en date du 11 mai 1849: "Je suis beaucoup contrarié de voir que j'ai été mal interprété par le Times, d'une manière qui pourrait produire beaucoup de mal en Canada, je le crains beaucoup. On me fait dire que la connexion entre le Canada et ce royaume s'avance rapidement vers sa fin, et c'est précisément le contraire de ce que j'ai dit. J'ai l'intention de corriger cela ce soir, mais je ne sais pas si les journaux de demain dans lesquels j'espère que la correction sera rapportée, seront prêts à temps pour le départ du paquebot, et par conséquent, je désire beaucoup que vous sachiez que c'est une erreur. Minerve.

Plusieurs autres articles inévitablement roms, faute de place.

NOUVELLES DE ROME.—TOULON, 3 MAI 1849.

AUX DERNIÈRES DATE.

Outre les autorités de Civita-Vecchia, et les trois représentants qui lui ont apporté la protestation de l'Assemblée constituante, le général Oudinot a reçu un grand nombre de députations venues de Rome, Pune entr'autres composée de quelques Français. Comme toujours, les orateurs des clubs ont fait de grandes phrases, croyant sans doute impressionner vivement le général par leurs déclamations. Ils ont prétendu que le Quirinal, le Vatican, Saint-Pierre, le château Saint-Ange, tous les grands édifices étaient minés, et que l'armée française serait ensevelie sous les ruines de la ville. Le général n'a rien répondu. Il a été plus communicatif avec les Français: "Je vais à Rome, leur a-t-il dit comme ami... On prétend que je n'y entrerais que de force. J'en doute; dans tous les cas, mon parti est bien pris: au premier coup de canon qu'on tirera sur mes soldats, je resterai tranquille; au second, je ne répondrai pas davantage; mais au troisième, et ce sera avec douleur, j'emploierai la force." Les résolutions prises par l'Assemblée ne firent que l'affermir dans cette résolution, et le 22 avril de très-honne heure, il prit le chemin de Rome avec 7100 hommes de troupes, ne laissant à Civita Vecchia que 500 soldats et les équipages des vaisseaux de guerre. La veille, il avait mis cette ville en état de siège, désarmé la garnison romaine, établi un gouvernement militaire, pris possession du fort et défendu expressément au conseil municipal de se réunir pour traiter des matières politiques.

A Rome on n'avait pas non plus été inactif. Les triumvirs, secondés par les clubs, poussaient avec vivacité le 27 avril, les préparatifs de défense. Les portes de la ville étaient fermées; le corps du génie élevait partout des fortifications; le viaduc qui conduisait du Vatican au château Saint-Ange avait été détruit; les ponts étaient minés; l'artillerie était aux barricades; les ambulances avaient été préparées dans divers quartiers; enfin, Garibaldi, arrivé à six heures du soir, s'était installé avec sa légion, dans le couvent de Saint-Sylvestre, que les religieux ont dû évacuer immédiatement par ordre des triumvirs. La garde nationale fut passée en revue par l'Assemblée et par M. Avezzana, ministre de la guerre. Celui-ci, le même jour, adressait à l'armée la proclamation suivante: "Soldats romains! le gouvernement français, violant, le territoire d'un peuple libre et ami, a porté atteinte au droit des nations et à l'honneur de son pays. Il faut espérer encore que les soldats français ne voudront pas jouer le rôle de l'Autrichien en faveur du pape; mais si cela arrivait, nous leur serions sentir que nos fusils savent faire feu, et que nos bras peuvent les frapper. Huit mille soldats peuvent insulter, mais non pas vaincre le peuple romain. Le peuple romain s'est levé romainement. Que la victoire salue une autre fois la bannière républicaine qui flotte sur les sept col-

lines de la vieille Rome, rejoigne au milieu des barricades! Soldats romains! prouvez au gouvernement français qu'il a mal fait son compte, s'il croit nous priver de notre droit. Soldats romains! la République vous confie l'honneur de l'Italie et des armes républicaines. Vive l'Italie! vive la République!"

Le 28 avril, au moment où les Français se sont montrés aux portes de la ville, Rome était un véritable champ de bataille. Un voyageur qui avait quitté cette ville ce jour-là, vers cinq heures du soir, communiquait au journal Il Nazionale de Florence les renseignements suivants.

"Les Français étaient arrivés à quelques milles de Rome. Quand les triumvirs l'ont su, ils leur ont expédié une députation pour leur annoncer qu'ils seraient reçus en ennemis, le peuple romain étant résolu à défendre son indépendance jusqu'à la dernière goutte de son sang. A cette déclaration, le général Oudinot a répondu que tout ce qu'il pouvait faire, c'était d'arrêter sa marche. En attendant, Rome fermait ses portes, et des barricades s'élevaient de tous côtés. Dans la soirée, les Français étaient à Palo, c'est-à-dire à 25 milles de distance de Rome."

Le lendemain 29, on affichait sur tous les murs la proclamation suivante des triumvirs:

Romains, la défense militaire est organisée: les milices de tout genre font et feront leur devoir, c'est au peuple à faire le sien. Quand le moment sera venu, le gouvernement donnera au peuple toutes les armes qu'il possède. Chacun travaillera à rendre son quartier imprégnable. Le chef de quartier et le représentant donneront les instructions nécessaires pour que la construction des barricades se fasse régulièrement, et que les communications nécessaires à la défense ne soient pas interrompues. La municipalité romaine, républicaine comme nous, a pourvu abondamment la ville de farine, de viande et de toute sorte de comestibles. Tout est disposé pour soigner les braves que leurs blessures forceront à se retirer de la lutte. Les cloches du Capitole et du Mont-Citorio donneront le signal d'alarme. Peuple de Rome, nous avons une grande gloire à concourir: nous défendons notre République, l'honneur italien. Fermé et courage. Rome sera sauvée. Peuple, aux armes!"

"Je m'empresse de vous donner aujourd'hui encore les nouvelles qui m'arrivent d'Italie; les lettres de notre ville confirment d'ailleurs, que trop tôt à Marseille l'exactitude de mes informations. La corvette à vapeur le Velocé, partie avant-hier matin à onze heures de Civita-Vecchia, et arrivée ici ce matin, annonce que le général Oudinot s'est présenté devant Rome avec 2 à 3000 hommes seulement espérant le même accueil, qu'il avait reçu en débarquant à Civita-Vecchia. Il a été vivement repoussé et forcé de rétrograder pour prendre position à quatre lieues de Rome. Il a eu un homme tué et 25 blessés. (On avait dit à tort 5 à 600 hommes hors de combat; je vous garantis mon chiffre.) On ajoutait, et la chose paraît certaine, que le général aurait envoyé son frère en parlementaire, et qu'on l'aurait retenu comme otage.

"J'aurais fermé ma lettre lorsqu'ayant vu arriver en rade une frégate à vapeur que j'ai présumé venir d'Italie, je suis allé attendre sa destination à la Santé. C'était l'Oréno que qui manquait de Tonion depuis soixante neuf heures, et qui est partie hier vers midi de Civita-Vecchia. Elle apporte de tristes nouvelles. Après la retraite annoncée par le Velocé, le général Oudinot a voulu prendre sa revanche. Toujours trop confiant dans l'esprit de la population et dans l'énergie malheureusement éteinte des honnêtes gens, il s'est présenté de nouveau sous les murs de Rome avec quelques renforts. Il a été cette fois repoussé avec plus de vigueur encore. L'ex-général d'Avazzana, qui commandait l'insurrection génoise, et que Mazzini a fait ministre de la guerre, avait réuni à Rome une masse de réfugiés de Gènes, de Toscane et de Sicile qui n'ont plus rien à perdre. Plusieurs fois le général est revenu à la charge; les chassours de Vincennes ont cédé devant la résistance des romains. Une compagnie entière de voltigeurs du 20e a péri à l'attaque d'un pont. Le général Oudinot lui-même a failli y rester prisonnier. Déjà on l'avait saisi, on le retenait par les épaules, et nos soldats ont eu la plus grande peine à se délivrer. Nos aide-de-camp, le capitaine d'artillerie Favra, a été tué. Nos troupes se sont retirées à cinq lieues de Rome et ont pris position à San-Paolo.

On lit dans le Courrier de Marseille: "Le général Oudinot est arrivé sous les murs de Rome, à la tête d'une avant-garde de 2,000 hommes environ. L'artillerie, arrêtée par la rupture d'un pont, avait été laissée en arrière. Les démonstrations pacifiques qui avaient accueilli l'armée sur toute la route, devaient faire croire que les troupes françaises ne rencontreraient aucune résistance en arrivant devant Rome. L'événement a démenti cette confiance. La ville livrée à une nuée de condottieri accourus de tous les foyers révolutionnaires, s'était hérissée de barricades. Le capitaine d'état-major Oudinot, envoyé en parlementaire, a été retenu. Notre tête de colonne s'étant alors présentée du côté de la porte du Popolo, a été accueillie par une vive fusillade qui a mis quelques hommes hors de combat. Le général Oudinot a jugé prudent de remettre l'attaque au lendemain, pour donner le temps aux autres troupes de rejoindre.

"Le 1er mai.—Bien que l'artillerie se trouvât encore en arrière, le général en chef a lancé une colonne composée du bataillon de tirailleurs de Vincennes, du 33e de ligne et des voltigeurs du 20e. Nos soldats se sont précipités avec résolution, et franchissant tous les obstacles, ont bientôt pénétré dans la ville. Arrivés par des barricades successives, ils se sont trouvés exposés à un feu plongeant et nourri, partant de toutes les fenêtres et des toits des maisons, où étaient embusqués les soldats du triumvirat romain.—Les lettres particulières étaient avec le plus grand élogé le colonel Bouat, du 33e de ligne, que nous avons eu longtemps en garnison à Marseille. Cet officier paraît s'être combattu avec la plus grande intrépidité.—Son régiment a beaucoup souffert. Le général a bientôt jugé que sans le secours de l'artillerie il aurait fallu acheter trop cher le succès; il a ordonné aux troupes de se replier, et est allé assiéger son camp à Castel di Guido, à quelques lieues de Rome, où il attendait l'arrivée de la troisième brigade, qui a dû débarquer à l'heure où nous écrivons. D'après les ordres qui s'exécutent en ce moment, de nouveaux régiments vont prendre la mer, et on croit que le corps expéditionnaire de la Méditerranée va être porté à 25 ou 30,000 hommes.

FRANCE.—L'Assemblée nationale a adopté, par un vote de 328 voix contre 241 une résolution portant que l'expédition dans les Etats Romains devrait se borner

au moment à occuper Civita-Vecchia. Il faut bien remarquer que les pouvoirs de cette assemblée devaient bientôt finir, et que par conséquent pareil vote ne saurait avoir grande portée. Nous ne doutons donc pas que le ministère français ne continue son intervention à Rome, et n'y rétablisse le Souverain Pontife sur son trône.

Voici maintenant la lettre que le président Louis-Napoléon a adressée, après ce vote, au général Oudinot en Italie:

"Mon cher général.—La nouvelle télégraphique qui annonce la résistance imprévue que vous avez rencontrée sous les murs de Rome m'a vivement peiné. J'espère, vous le savez, que les habitants de Rome, ouvrant les yeux à l'évidence, recevraient avec empressement une armée qui venait accomplir chez eux une mission bienveillante et désintéressée. Il en a été autrement: nos soldats ont été reçus en ennemis. Notre honneur militaire est engagé; je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. Les renforts ne vous manqueront pas. Dites à vos soldats que j'apprécie leur bravoure, que je partage leurs peines, et qu'ils pourront toujours compter sur mon appui et sur ma reconnaissance.—Recevez mon cher général, l'assurance de mes sentiments de haute estime.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE."

BRUIT.—On dit que le cabinet de l'Élysée-National, par suite des dernières nouvelles graves de Berlin et de Francfort, est décidé à former un corps d'armée d'observation entre Strasbourg et Nancy.

NOMINATIONS.—Le Moniteur du 3 mai, contient un grand nombre de nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion d'Honneur. En tête de la liste figure le vice-amiral Cécille, promu au grade de grand-officier Meyerbeer, l'auteur du Prophète (opéra), a été nommé commandeur.

GRACE.—A l'occasion de la fête du 4 mai, 1228 individus, détenus par suite de l'insurrection de juin, ont reçu leur grâce.

L'AUTRICHE ET LA HONGRIE.—On écrit de Vienne, le 1er mai, à la Nouvelle Gazette rhénane: "En Hongrie les choses vont mal pour le gouvernement autrichien; il y a huit jours les troupes étaient à Pesth, maintenant elles sont à Oldenbourg, c'est une véritable fuite. Cinq généraux sont soumis en ce moment à une enquête. Le régiment Krakowski a passé aux Hongrois ainsi que le régiment de Hess. En général, les troupes allemandes se battent; moins bien que les troupes slaves cinq régiments ont déjà passé du côté des Magyars. L'armée autrichienne est démoralisée. Le 29 avril une bataille très vive a été livrée près de Wissembourg, les Autrichiens ont eu 6,000 tués et blessés. Le corps d'armée du baron Jellachich est dispersé.—Welden, battu comme Windischgratz, a été obligé de reporter son quartier-général à 15 ou 20 lieues de Vienne, où Kossuth annonce toujours la résolution d'entrer le 10 mai nonobstant l'intervention des Russes. Non-seulement Bem, maître de Temeswar, a pris des mesures pour disputer pied à pied le terrain aux Russes qui s'avancent du côté de la Transylvanie; mais une armée de 50 à 60,000 hommes est chargée de pénétrer dans la Galicie occidentale pour y allumer l'insurrection et la propager de là en Pologne. "Puisque le czar veut se mêler de nos affaires, aurait dit Kossuth, nous allons nous immerger dans les sennes et lui donner de l'occupation chez lui."—La confiance dans l'homme extraordinaire qui dirige la Hongrie est telle, que les billets de banques hongrois sont plus recherchés que les billets autrichiens. Dès qu'il a fabriqué un fusil, Kossuth a un soldat de plus. Vienne continue à recevoir des convois de blessés, et sans un de ces événements qui viennent se joindre de tous les calculs humains, l'Autriche dit chèrement expier son facile succès de Novare.—Nous lisons dans l'Öst-Deutsche Post du 1er mai, journal ministériel de Vienne: "Hier est arrivé ici un courrier russe apportant, dit-on, la promesse définitive d'intervention du czar. On assure cependant que les secours russes n'arriveront pas sur le théâtre de la guerre avant le 6 mai, ce qui fait craindre, d'après les nouvelles déplorables qui circulent à la bourse, qu'ils n'arrivent pas à temps."

Une lettre de Vienne du 30 avril contient le paragraphe suivant: "Le bruit court que l'Angleterre a protesté contre l'intervention de la Russie. Il n'en faut pas davantage pour encourager les mécontents, qui espèrent que Kossuth tiendra parole une seconde fois. Vous vous rappelez que lorsqu'il dut évacuer Pesth, il annonça qu'il viendrait ouvrir la Diète au mois d'avril, et il l'a fait. On assure qu'il a répondu à ceux qui lui annonçaient que les Russes devaient envoyer un corps d'armée pour occuper Vienne: "J'irai les y attendre."—Voilà, d'après la Gazette de Cologne, en quelles termes est conçue la proclamation par laquelle l'empereur Nicolas annonce son intervention en Autriche: "Vu les traités de Vienne et avec la permission de l'empereur, j'aide à combattre une révolte qui n'est plus autrichienne, mais européenne. Mes sujets combattent parmi les rebelles. J'ai mis à la disposition de l'empereur d'Autriche 30,000 hommes, outre le corps qui est déjà entré en Transylvanie. Toutes ces troupes sont payées et entretenues à mes frais. Je ne réclame aucune indemnité. Toute pensée de conquête est loin de mon esprit."

La Nouvelle Gazette de l'Oder, du 5 mai, nous apporte un document dont il a déjà été question. C'est le compte-rendu de la séance de la Diète Hongroise, qui a eu lieu à Debreczin le 17 avril. En voici les conclusions: La Diète déclare au nom de la nation hongroise: 1o La Hongrie, avec toutes ses provinces annexes, telles que la Transylvanie, etc., reprend son rang de nation libre parmi les Etats libres de l'Europe;—2o La dynastie de Hapsburg-Lorraine, par suite de sa conduite perfide envers la Hongrie, est déchue à tout jamais du trône de la Hongrie. Aucun membre de cette dynastie ne pourra plus régner en Hongrie et les pays annexés;—3o La forme du gouvernement de la Hongrie sera discutée et décidée par l'Assemblée nationale Hongroise qui sera convoquée au plus tôt que les circonstances le permettront, d'après le suffrage universel; 4o. Louis Kossuth, actuellement président du comité de salut public, est chargé de la formation d'un gouvernement intérimaire; les députés Emeric Szessary et Etienne Grove y assisteront dans cette tâche; 5o Le gouvernement intérimaire entrera de suite en relations avec la Sublime-Porte et les autres pays pour former un traité offensif et défensif contre l'opposition générale de la maison d'Autriche.

ALLEMAGNE.—La dissolution de la deuxième chambre prussienne a fait éclater en une guerre ouverte la lutte entre le régime de toutes parts entre les souverains et les corps parlementaires, relativement à l'adoption du pacte constitutionnel voté à Francfort. On assure que Frédéric-Guillaume a engagé les autres monarches allemands à suivre son exemple, et à entrer avec lui dans un plan de résistance systématique que l'on a déjà revêtu du nom de plan

de concertation. Mais de leur côté, les populations se prêtent à soutenir énergiquement la cause de la constitution. L'agitation qui règne à Berlin et qui s'est traînée déjà en collisions sanglantes, s'est communiquée aux provinces et s'est propagée avec non moins de force en Bavière, en Hanovre, dans le Hesse-Darmstadt. A la concertation des rois, on a résolu d'opposer une ligue des municipalités. A Francfort, l'Assemblée nationale poussée par l'opinion publique, a voté dans la séance du 4 mai une série de propositions dont voici la substance: "Somme aux gouvernements, aux corps législatifs, aux communes des Etats particuliers, et en dernier lieu au peuple allemand tout entier, de reconnaître et de mettre en vigueur la constitution de l'Empire. Election dans toute l'Allemagne des députés de la chambre du peuple, le 15 juillet. Convocation de la nouvelle Diète à Francfort le 15 août. Si la Prusse n'y est pas représentée, octroi du vacariat provisoire de l'empire au chef de l'état le plus important représenté à la Diète. Le pouvoir exécutif devra être ensuite remis au roi de Prusse, aussitôt qu'il aura reconnu la constitution et accepté la couronne d'Allemagne."—Ces résolutions sont un défi véritable jeté à la ligue des monarches. Elles n'ont pas été cependant qu'à une faible majorité, non à cause de la situation qu'elles créent, mais parce que les membres de la gauche ont refusé de les soutenir "comme manquant d'énergie." Il est impossible de prévoir ce qui sortira définitivement de cette lutte qui tend à prendre chaque jour, un aspect plus irrémédiable. "Pour n'avoir pas voulu de la couronne impériale, dit une correspondance, le roi de Prusse pourrait bien perdre celle qu'il possédait déjà." En attendant, la dissidence des peuples et des souverains produit chaque jour de nouvelles collisions.

FRANCFORT, 2 mai.—Voici une première réponse au manifeste du ministre prussien sur la concertation: les journaux publient une proclamation adressée par dix députés bavarois aux habitants du Palatinat, et qui se termine par le conseil suivant: Que toutes les communes du Palatinat se réunissent, sous la présidence des autorités locales, s'il est possible, pour prendre des résolutions dans ce sens: 1o la constitution proclamée par l'Assemblée nationale allemande est devenue, par cette promulgation, loi pour toute l'Allemagne, quelque tournure que prenne la question du chef de l'empire; 2o toute non-reconnaissance de cette constitution par un gouvernement est une révolte coupable contre l'ordre légal; toute attaque violente une haute-trahison envers la nation; 3o tout citoyen fait serment de défendre la constitution, en lui sacrifiant ses biens et sa vie, et de quelque côté que vienne une attaque contre elle."—Ces résolutions, poursuit la proclamation, seraient communiquées à l'assemblée nationale et au ministre bavarois, et publiées par la voie de la presse, pour servir de réponse à la note du gouvernement bavarois.

Dimanche dernier, Mgr. l'Archevêque a confirmé 22 des élèves des religieuses Ursulines de cette ville, dans la chapelle du couvent.—Aujourd'hui, Sa Grâce a également administré le sacrement de confirmation à 177 enfants et adultes, dans l'église de St. Patrice, J. de Québec du 29 mai.

MARIAGE.

En cette ville, le 30, par le Révérend Messire Fay, M. Joseph Lacroix, à Delle Marie Zoé Pitras, tous deux de cette ville.

A Chambly, le 28 mai, M. Thomas Hackett, à Demoielle M. A. Morrisset, tous deux de Chambly.

A Laprairie le 21, M. Antoine Vincent de Longueuil, à demoiselle Sophie Mailloux, seconde fille de Charles Mailloux, écr. de Laprairie.

DECES.

A St. Bruno de Montarville, comté de Chambly, le 29, Dame Céleste Loupret, épouse de M. Jean Bié. Poirier, âgée de 45 ans.

ASSOCIATION

ST JEAN-BAPTISTE

UNE assemblée générale des MEMBRES de l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal aura lieu en conformité à la 25e. clause des règlements, Lundi prochain le 4 Juin, à 7 heures précises du soir, dans la maison de John Donegan, écr. (ci-devant de la succession Vallée) rue Notre-Dame, près de l'Hôtel Donegan.

JUDGER DUVERNEY, Commissaire-Ordonnateur.

1 Juin

LIVRES NOUVEAUX

LES Souverains viennent de recevoir, et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES, propres à être donnés EN PRINX, à former le fond d'UNE BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:

- Bibliothèque de la messe chrétienne, in-8
- Do do do do in-12
- Do do do do in-18
- Do des Ecoles chrétiennes in-12
- Gymnase moral, in-12
- Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36
- Do des petit enfans in-32
- Do des enfans pieux, in-32
- Do de l'enfance chrétienne, in-18
- Do Moral et Littéraire, in-12
- Do Instructive et amusante, in-18
- Do Catholique de Lille, in 18

Et. & C. Et.

—AUSSI—

Un assortiment très varié de LIVRES DE PRIERES avec lectures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits.

LA REMISE DES DEOITS EST ACCORDEE AUX ACHETEURS. E. R. FABRE & Cie. ras St. Vincent, No. 3 } 21 mai 1849.—

DAMISPAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Couvent du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des Leçons de Musique.

